



Séance du 28 Mars 2013

Convocation du 21 Mars 2013

Absents excusés : BRIAND Léon, LAIDET Alan

Secrétaire de séance : Josette GUITTON

Mr Léon BRIAND donne pouvoir à Mr Alain BRETEAUDEAU

Mr Alan LAIDET donne pouvoir à Mr Dominique BEAUFRETON

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1 – Gestion différenciée des espaces verts

Monsieur Julien THOMAS, employé technique, présente au Conseil Municipal un diaporama sur la gestion différenciée des espaces verts, son principe, ses objectifs, les zones possibles sur la commune de La Romagne.

Il s'agit, en fait, de réorganiser les espaces verts communaux en zones horticoles ou naturelles, selon un rythme d'entretien défini à l'avance.

A l'issue de la présentation, le conseil municipal décide de créer une commission chargée de réfléchir et éventuellement de mettre en place ce système. Ont décidé de faire partie de cette commission : Patrice Pasquier, Josette Guitton, Marie-Hélène Barré, Léon Briand, Sergine Breteau, Lydia Ménard et Julien Thomas.

2 – Budget Communal

a/ Compte de Gestion 2012

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le Receveur.

b/ Compte Administratif 2012

- section de fonctionnement : + 786 741,24 €

- section d'investissement : - 190 721,22 €

Total : + 596 020,02 €

auxquels il faut déduire les dépenses engagées ou restes à réaliser pour un montant de 92 928,60 €.

➡ somme disponible à reprendre au budget primitif 2013: + 503 091,42 €

c/ Budget Primitif 2013

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Communal	1 725 018,42	2 026 406,22	3 751 424,64

Section de Fonctionnement

	Chapitres	Pour mémoire Budget Primitif + Décision Modificative 2012	Budget Primitif 2013
	DEPENSES DE L'EXERCICE	1 736 434,31	1 725 018,42
011	Charges à caractère général	387 965,00	361 056,00
012	Charges de personnel	278 600,00	294 100,00
65	Autres charges de gestion courante	315 821,00	300 082,00
014	Atténuation de produits	3 500,00	4 500,00
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	105 700,00	101 500,00
67	Charges exceptionnelles	500,00	500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	-	3 000,00
022	Dépenses imprévues	57 788,31	71 480,42
023	Virement à la section d'investissement	587 100,00	588 800,00

	RECETTES DE L'EXERCICE	1 736 434,31	1 725 018,42
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	68 200,00	72 700,00
72	Travaux en régie	60 000,00	30 000,00
73	Impôts et Taxes	691 502,00	690 175,00
74	Dotations, subventions de participations	324 275,00	325 552,00
75	Autres produits de gestion courante	101 100,00	95 000,00
013	Atténuation de charges	-	1 000,00
77	Produits exceptionnels	7 650,00	7 500,00
002	Reprise résultats antérieurs	483 707,31	503 091,42

Les Taux d'imposition et les produits 2013 :

	Bases 2013	Taux 2012 + 1 %	Nouveaux Produits
Taxe d'habitation	1.605.000	14,85 %	238.342
Foncier Bâti	1.445.000	19,58 %	282.931
Foncier non Bâti	79.300	39,80 %	31.561

Le détail des subventions aux associations :

Associations hors sport	Subventions accordées	Associations Sportives	Subventions accordées
ADMR	1 000,00 €	Gymnastique féminine	876,00 €
Agriculteurs	387,86 €	Football	2 018,00 €
Amis de la Santé	120,00 €	Football (salle du foot)	795,00 €
ARMHA	171,80 €	B.M.X.	-
Association Verte Vallée	150,00 €	Eveil Sportif	555,00 €
Bibliothèque	2 500,00 €	Eveil Danse – Zumba	1 427,00 €
CATM	150,00 €	Volley Ball	350,00 €
La Cicadelle	138,60 €	Cyclisme	-
Club du Temps Libre	900,00 €	Badminton	-
Comité d'Entraide Marasu	250,00 €	Marcheurs Romagnons	722,00 €
CSI – Chantier jeunes	300,00 €		
Ecolmômes Publique	100,00 €		
Foyer des Jeunes	400,00 €		
Goala (Burkina Faso)	1 130,00 €		
Les Restos du Cœur	365,00 €		
Multi Act'Enfance	30 000,00 €		
Ecole – Contrat d'association	111 842,40 €		
Total associations hors sport	149 905,66 €	Associations Sportives	6 743,00 €
Total toutes associations :		156 648,66 €	

A leur demande, le badminton, le BMX et le cyclisme ont décidé de ne pas percevoir leur subvention et de la répartir sur d'autres associations sportives.

Participation aux écoles : 456,00 €/élève de classe élémentaire
632,40 €/élève de classe maternelle

La section d'Investissement

Dépenses avec les restes à réaliser :

- Résultat d'investissement	190 721,22
- Dépenses imprévues	56 832,52
- Remboursement du capital des emprunts	104 855,00
- Option de tirage sur ligne de trésorerie (pour remboursement)	1 000 000,00
- Modification du PLU	6 500,00
- Subventions d'équipement au SIEMML	20 599,90
- Création d'un site internet	5 500,00
- Acquisitions, aménagement de terrains	115 930,00
- Parcours de santé	10 000,00
- Acquisition matériel de transport	14 000,00
- Acquisition matériel de bureau et informatique	7 000,00
- Acquisition matériel divers (tables tennis de table, débroussailleur, buts de foot, illuminations...)	35 000,00
- Création d'un terrain de tennis	41 625,58
- Constructions et réparations de bâtiments (installation chaudière gaz bibliothèque, toiture de la Mairie, raccordement gaz : Eglise, Salle polyvalente, salle des Sports, ...)	108 800,00
- Constructions et réparations de voirie (parvis église, carrefour VC1,...)	64 000,00
- Restauration des collections et œuvres d'art (vitraux)	10 000,00
- Voirie Rue des Forges	120 000,00
- Avance de trésorerie au budget lotissement	85 042,00
- Travaux en régie (local associations, parcours de santé)	30 000,00
	<hr/>
	2 026 406,22

Recettes :

- Affectation du résultat	283 649,82
- Prélèvement sur section de fonctionnement	588 800,00
- FCTVA – T.L.E.	46 053,00
- Subvention Département/CAC (tribune foot)	28 571,40
- Subvention réserve parlementaire (parvis de l'Eglise)	35 000,00
- Option de tirage sur ligne de trésorerie	1 000 000,00
- Réintégration d'étude – Parvis de l'Eglise	3 000,00
- Sortie d'actif terrains lotissement	38 332,00
- Amortissement frais d'études et subventions d'équipement	3 000,00
	<hr/>
	2 026 406,22

3 – Budget « Domaine de la Croix des Rouleaux »

a/ Compte de Gestion 2012

Pas d'observation ni réserve sur le compte de gestion dressé pour l'exercice 2012 par le Receveur.

b/ Compte Administratif 2012

- section de fonctionnement :	0,00 €
- section d'investissement :	0,00 €
Total :	0,00 €

c/ Budget Primitif 2013

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget Domaine de la Croix des Rouleaux	139 042,00	139 042,00	139 042,00

4 – Présentation du site internet

La commune de La Romagne s'est dotée d'un site internet qui est mis en ligne depuis le 7 mars 2013.

L'adresse du site : laromagne.fr

Freddy Clénet, conseiller municipal et responsable de la commission du site web, présente au conseil municipal le site avec les différentes rubriques, son contenu, les statistiques.

Le conseil municipal, souligne l'importance du travail effectué et se félicite du travail accompli.

5 – Acquisition de parcelles à Mr et Mme Christophe Chouteau

Suite à une rencontre entre Monsieur le Maire et Mr Christophe Chouteau, ce dernier a demandé si la commune était intéressée par l'acquisition de deux parcelles jouxtant l'ancienne usine Cléon.

Les deux parcelles sont cadastrées AA 411 (31 m²) et AA 76 (133 m²). Le prix proposé s'élèverait à 428 euros à la charge de la commune. La commune prendrait également à sa charge les frais de notaire. Le conseil municipal autorise à l'unanimité l'acquisition de ces deux parcelles.

6 – Domaine de la Croix des Rouleaux – Mission de maîtrise d'œuvre et de réflexion globale

Lors des transactions pour l'acquisition des terrains appartenant aux Consorts Baufreton et lors des problèmes de résiliation du bail avec Mr Guinebrière, le cabinet de géomètres Christiaens-Jeanneau-Rigaudeau avait conseillé la commune.

Monsieur le Maire propose de confier à ce même cabinet la maîtrise d'œuvre et la réflexion globale d'aménagement pour le futur lotissement dénommé « Domaine de la Croix des Rouleaux ».

Le montant des honoraires se décompose comme suit :

- Mission de Géométrie : 25.710,00 € HT
 - Mission d'Ingénierie : 21.000,00 € HT
- Soit un montant total de 46.710,00 € HT

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

7 – Convention entre la CAC et la Commune pour la mise à disposition de certains services communaux au profit de la CAC

Il s'agit du renouvellement d'une convention entre la CAC et la Commune afin de pouvoir demander aux services communaux de menus travaux, tels que :

- Entretien des accotements par fauchage
- Taillage des haies
- Curage des fossés
- Entretien des espaces verts
- Réparations ponctuelles de voirie
- Réparations ponctuelles en matière d'assainissement
- Gestion du stockage des déchets
- Accueil des usagers

- Entretien du site et des abords
 - Appel à la communauté d'agglomération du choletais pour l'enlèvement des déchets
- Ensuite la Communauté d'Agglomération rembourse la commune selon les services effectués.
La convention serait conclue pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} janvier 2013.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

8 – Convention entre la SAUR et la Commune pour l'entretien de la desserte incendie

Cette convention a pour objectif de confier à la SAUR la vérification des poteaux incendie publics sur tout le territoire communal sur trois ans, à raison d'un tiers des poteaux tous les ans. En contrepartie, la commune rémunérera la SAUR selon un coût de 59,00 HT par poteau d'incendie. Ce coût sera révisé chaque année au 1^{er} janvier. La SAUR pourra également être amenée à effectuer des réparations avec l'accord de la commune et dans ce cas-là, les réparations seront facturées à la commune. Cette convention prendrait effet au 1^{er} janvier 2013 pour une durée de six années.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

9 – Convention de servitudes ERDF/Commune – Installation d'une armoire HTA rue de la Vendée

Dans le cadre de la restructuration de la ligne haute tension aérienne (HTA), ERDF envisage d'implanter une armoire de coupure HTA sur la rue de Vendée. Avant de pouvoir l'installer la commune (propriétaire des lieux) doit signer une convention de servitudes avec ERDF.
Sur le principe le conseil municipal est d'accord, il reste à définir l'emplacement exact.

10 – Convention de servitudes ERDF/Commune – Installation d'une armoire HTA ZAC de la Peltière

Dans le cadre de la restructuration de la ligne haute tension aérienne (HTA), ERDF envisage d'implanter une armoire de coupure HTA dans la ZAC de la Peltière.
Avant de pouvoir l'installer la commune (propriétaire des lieux) doit signer une convention de servitudes avec ERDF. Le conseil municipal donne son accord.

11 – Réfection toiture mairie

Après avoir constaté de nombreuses fuites sur les plafonds de l'étage de la mairie, un diagnostic a été réalisé. La toiture de la mairie est à refaire.
Trois entreprises ont été consultées afin de refaire la toiture, la charpente ainsi que l'isolation de la partie ancienne de la mairie.

	Entreprise BIOTTEAU de Roussay	Entreprise CSCR Anjou de La Romagne	Entreprise Anjou Couverture de Torfou
Total travaux ht	17.313,20 €	15.617,86 €	17.912,15 €
Observations			Sans redressement de la charpente, ni isolation

Le conseil municipal, confie les travaux à l'entreprise CSCR Anjou de La Romagne.

12 – Informations diverses

a/ Modification du PLU – Rappel enquête publique :

La procédure de modification du PLU est en cours. L'enquête publique a démarré le 4 mars dernier et se terminera le 6 avril prochain. Il reste encore une permanence du commissaire enquêteur le samedi 6 avril de 9 heures à 12 heures à la mairie

b/ DIA :

- DIA parcelle AI 172, 24 rue des Frênes
Il s'agit de la vente d'une parcelle de terrain située 24 rue des Frênes cadastrée AI 172, d'une superficie de 704 m²
- DIA parcelle AI 84, 16 rue du Gai Logis
Il s'agit de la vente d'une parcelle de terrain située 16 rue du Gai Logis cadastrée AI 84, d'une superficie de 750 m²
- DIA parcelle AI 241, 1 rue des Frênes
Il s'agit de la vente d'une parcelle de terrain située 1 rue des Frênes cadastrée AI 241, d'une superficie de 40 m²
- DIA parcelle AA 557, 24 rue de la Mairie
Il s'agit de la vente d'une parcelle de terrain située 24 rue de la Mairie cadastrée AA 557, d'une superficie de 254 m²